

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 octobre 2006
(convocation du 16 octobre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Octobre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BRON Jean-Charles, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Didier, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUPPE Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANDEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 20)
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. DAVID Alain à Mme. CARTRON Françoise
M. DOUGADOS Daniel à Mme de FRANCOIS Béatrice (absent de 10 h à 11 h)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis
M. SEUROT Bernard à M. BELLOC Alain
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. FLORIAN Nicolas

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. FEUGAS Jean-Claude à M. MAURIN Vincent
M. GRANET Michel à M. MONCASSIN Alain
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
Mme. LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry (à partir de 11 h 00)
Mme. PARCELIER Muriel à M. BREILLAT Jacques
M. REDON Michel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. RESPAUD Jacques à M. JAULT Daniel

LA SEANCE EST OUVERTE

Composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté Urbaine de Bordeaux- Désignation.

Monsieur ROUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Code des Marchés Publics applicables aux Collectivités Territoriales et à leurs établissements publics impose l'installation d'une Commission d'Appel d'Offres dont la composition, en application des articles 22 et 23 du code des Marchés Publics tel qu'instauré par le décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 est fixée comme suit :

Membres à voix délibérative :

- Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant, délégué en application des dispositions de l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 5 titulaires et 5 suppléants élus par le Conseil de Communauté parmi ses membres.

Membres à titre consultatif :

- Le comptable de la Communauté Urbaine,
- Un représentant du Directeur Général de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,
- Un ou plusieurs membres du service technique compétent de la Communauté Urbaine ou d'un autre pouvoir adjudicateur pour suivre l'exécution des travaux ou effectuer le contrôle de conformité lorsque la réglementation impose le concours de tels services ou lorsque le marché porte sur des travaux subventionnés par l'Etat,
- Des personnalités désignées par le Président de la Commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation.

En vertu de l'article 22 susvisé du Code des Marchés Publics, c'est l'Assemblée Délibérante de l'Etablissement qui désigne les élus membres de la Commission, désignation qui, en vertu des articles L 5211- 1 et L 2121- 21 du Code Général des Collectivités Territoriales

interviendra au scrutin secret, sauf si le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux, il paraît nécessaire de procéder à une nouvelle désignation de la Commission d'Appel d'Offres en remplacement de celle qui avait été désignée par délibération n°2005/0065 du 25 février 2005.

A l'unanimité, il est décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

En conséquence, il vous est proposé d'élire au terme d'un scrutin à main levée la nouvelle Commission d'Appel d'Offres composée comme suit :

En qualité de membres titulaires :

- Monsieur Jean-Louis Couturier
- Monsieur Jean-Michel Tavart
- Monsieur Max Guichard
- Monsieur Michel Neuville
- Monsieur Michel Poignonec

En qualité de membres suppléants :

- Monsieur Michel Dané
- Monsieur Serge Jouve
- Monsieur Jean-Claude Feugas
- Monsieur Alexis Banayan
- Monsieur Hugues Martin

Il est procédé à l'élection.

A l'issue de cette élection, à l'unanimité, la composition de la Commission d'Appel d'Offres qui vient se substituer à la précédente, est donc la suivante :

En qualité de membres titulaires :

- Monsieur Jean-Louis Couturier
- Monsieur Jean-Michel Tavart
- Monsieur Max Guichard
- Monsieur Michel Neuville
- Monsieur Michel Poignonec

En qualité de membres suppléants :

- Monsieur Michel Dané
- Monsieur Serge Jouve
- Monsieur Jean-Claude Feugas
- Monsieur Alexis Banayan
- Monsieur Hugues Martin

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 octobre 2006,

Pour expédition conforme,
le Vice -Président,

M. ALAIN ROUSSET

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
3 NOVEMBRE 2006

